MINISTÈRE
DE LA CULTURE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES**
**HAUTS-DE-FRANCE**

**Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine**
**du Pas-de-Calais**

Dossier suivi par : TUDOR Andreea
Objet : Plat'AU - DECLARATION PREALABLE DE CONSTRUCTION

Numéro : DP 062498 26 00222 U6201
Adresse du projet :19 Rue Pierre Loti Appartement 1207 62300 Lens
Déposé en mairie le : 12/09/2026
Reçu au service le : 24/09/2026
Nature des travaux: 11164 Pose de volets

Demandeur :
Monsieur MARLIERE Amélie Dominique Edwige Caroline Frédéri
19 Rue Pierre Loti
Lieu-dit Appartement 1207
62300 Lens

Cet immeuble n'est pas situé en (co)visibilité avec un monument historique. Par conséquent, les articles L621-30, L621-32 et L632-2 du code du patrimoine ne sont pas applicables et ce projet n'est pas soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France.

Cependant, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

Considérant que ce projet est situé dans la Zone tampon définie autour du Bien 'Bassin minier du Nord - Pas de Calais' inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, dont la valeur doit être préservée sous peine de porter atteinte à l'intérêt et la qualité des lieux,
Conformément aux dispositions de l'article L612-1 du code du patrimoine,

L'installation d'un volet roulant avec un coffre extérieur imposant nuisant à la cohérence architecturale de ce bâtiment récemment construit, ce projet peut être amélioré:
- Le coffre de volet roulant doit être disposé à l'intérieur de la construction à l'arrière du linteau, afin qu'il ne soit pas visible depuis le domaine public, comme les volets roulants déjà présents sur les fenêtres de la même façade.
- Des volets pliants ou battant extérieurs peuvent également être installés.
- Un projet de protections solaires d'ensemble, visant la valorisation de l'immeuble, devrait être étudié par la copropriété.

DP 062498 26 00222
Date d'export : 26/10/2026
Lens
Date de dépôt dossier : 12/09/2026
Libellé du fichier : avis_ABFDP_1_1.pdf
Date de numérisation du fichier : 26/10/2026
Demandeur principal : MARLIERE Amélie Dominique Edwige Caroline Frédéri
Adresse du projet : 19 Rue Pierre Loti - Appartement 1207

Fait à Arras



Signé électroniquement par
Andreea TUDOR
Le 24/10/2026 à 21:42

**Architecte des Bâtiments de France**
**Madame Andreea TUDOR**

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débuter les travaux à la réception de cet avis.

DP 062498 26 00222
Date d'export : 26/10/2026
Lens
Date de dépôt dossier : 12/09/2026
Libellé du fichier : avis_ABFDP_1_1.pdf
Date de numérisation du fichier : 26/10/2026
Demandeur principal : MARLIERE Amélie Dominique Edwige Caroline Frédéri
Adresse du projet : 19 Rue Pierre Loti - Appartement 1207

**ANNEXE :**

Gare situé à 62498|Lens.

Monument aux morts du rond-point Van Pelt situé à 62498|Lens.

DP 062498 26 00222
Date d'export : 26/10/2026
Lens
Date de dépôt dossier : 12/09/2026
Libellé du fichier : avis_ABFDP_1_1.pdf
Date de numérisation du fichier : 26/10/2026
Demandeur principal : MARLIERE Amélie Dominique Edwige Caroline Frédéri
Adresse du projet : 19 Rue Pierre Loti - Appartement 1207